

Hommage à une pionnière

Le 16 octobre 2013, sœur Eugenia Bonetti a reçu le Prix de la citoyenneté européenne soulignant sa lutte contre la traite des femmes.

Sœur Bonetti, religieuse italienne de la Consolata, est engagée dans la lutte contre la traite depuis de longues années. Grâce à la contribution de ses collaborateurs, religieux et laïcs, sœur Eugenia a pu prendre en charge des jeunes femmes arrivées en Italie depuis le Nigeria ou des pays de l'Est européen.

Au nombre des projets déjà réalisés figurent les rapatriements assistés de jeunes

Nigérianes victimes d'exploitation sexuelle et souvent enfermées dans les Centres d'identification et d'expulsion (CIE).

Après avoir passé 24 ans au Kenya, sœur Eugenia est devenue responsable en 2000 du Bureau contre la traite des femmes et des mineurs de l'Union des supérieures majeures d'Italie. (USMI).

Cette reconnaissance a coïncidé avec la journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains qui est soulignée le 18 octobre.



Sr Bonetti - photo Radio-Vatican

Cette honneur rejaillit sur toutes les communautés religieuses qui ont répondu à son appel de venir en aide aux victimes de la traite humaine. ●

Exposition : 10 ans du CATHII

Photo: CATHII



Dans le cadre de la **Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage**, soulignée le 2 décembre, le

CATHII vous invite au lancement de l'exposition :

10 ANS
D' ACTIONS CONTRE LA
TRAITE HUMAINE

Le 2 décembre 2013 à 17 h au 2330, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (métro Atwater)

Lors de ce 5 à 7, il y aura le dévoilement de l'exposition ainsi que des témoignages suivi d'un cocktail. L'événement est publique. Une contribution volontaire de 5\$ est suggérée.

Prière de confirmer votre présence par courriel avant le 25 novembre à info@cathii.org ●

Dans ce numéro :

CATHII : bilan d'une année active	2
Travail forcé : la face cachée de la traite humaine	3
Portrait du proxénétisme et de la traite au Québec	4
Plan d'action national contre la violence faite aux femmes	4

À surveiller

Forum pancanadien sur la traite des personnes du Conseil canadien pour les réfugiés à Kitchener, Ontario, le 27 novembre 2013.
Information sur le site du [CCR](http://www.ccr.ca)

CATHII : bilan d'une année active

Le 3 octobre 2013, le CATHII tenait son assemblée générale annuelle. Lors de cette rencontre, le bilan des activités de 2012/2013 a été présenté aux membres et alliés présents. Au cours de la dernière année, le CATHII est allé de l'avant dans l'intervention, la recherche et le plaidoyer pour les victimes de la traite humaine.

Soutien auprès des victimes

Au cours de la dernière année, le CATHII a consolidé son initiative de concertation entre les organismes œuvrant auprès des personnes ayant subi la traite. Le lancement officiel de la Coalition québécoise contre la traite des personnes a eu lieu le 11 avril 2013.

Les 11 et 12 avril dernier, le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII) a organisé les journées d'étude « Intervenir face à la traite : vers une action concertée! », qui ont réuni 150 personnes. Plus de vingt conférences présentaient des expériences de lutte contre la traite des personnes, de prestation de services et de protection des personnes victimes de la traite au Québec et dans le reste du Canada.

Plaidoyer pour les victimes

Les préoccupations des membres du CATHII ont été présentées au Comité permanent de la Justice et des droits de la personne lors des consultations

concernant le projet de loi C-452, modifiant le Code criminel (exploitation et traite de personnes). Le CATHII a produit une analyse critique du Plan d'action national canadien lors d'une conférence publique en octobre 2012.

Recherche

En collaboration avec l'École de service social de l'Université McGill, le CATHII mène actuellement une recherche pancanadienne portant sur les services aux personnes ayant subi la traite humaine. Au cours de l'année, les chercheuses ont réalisé près de 50 entrevues auprès d'organisations dans douze villes canadiennes. Les résultats de la recherche seront publiés en 2014.

Formation et sensibilisation

Avec le MATM (Mouvement anti-traite de Montréal) et les SNJM, des membres du CATHII ont sensibilisé plusieurs hôtels aux enjeux de la traite humaine dans le cadre des événements sportifs. Des hôtels ont été contactés à Montréal lors de la Formule 1 et 30 hôtels de Trois-Rivières ont reçu des lettres de sensibilisation.

Les activités de sensibilisation et de formation du CATHII ont permis de rejoindre des milliers de personnes par l'entremise d'ateliers, d'entrevues dans les mé-

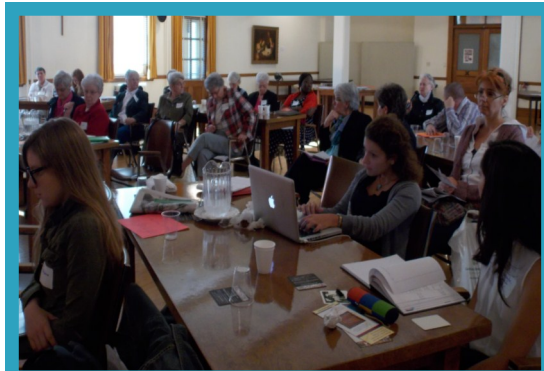


Photo : SSA

dias, le bulletin CATHII info, le site Internet et les médias sociaux. De plus, en juillet 2013, le CATHII a été l'organisme vedette à la Une du bulletin sur la traite de personnes du ministère de la Sécurité publique du Canada.

Priorités pour 2013/2014

Finalement, en 2013/2014, le CATHII célébrera 10 ans d'actions contre la traite. Fier de ses accomplissements, il entend poursuivre la lutte afin d'enrayer la traite humaine ici et ailleurs. Afin de souligner cet anniversaire, plusieurs activités sont prévues, dont le lancement de la recherche pancanadienne sur les services offerts aux victimes de la traite. Une exposition itinérante sur la traite des personnes et le CATHII circulera parmi nos membres et partenaires. La rencontre s'est terminée par un moment d'intériorité. Le texte est disponible sur demande.

Le rapport annuel est disponible sur le site du CATHII

(www.cathii.org). ●

Travail forcé : la face cachée de la traite humaine

Lors de l'assemblée générale annuelle du CATHII, Louise Dionne et Jill Hanley* ont donné une présentation intitulée: « Le travail forcé, la face cachée de la traite humaine ». Une attention particulière a été portée à cette forme de traite, notamment en lien avec la migration.

Une hausse inquiétante

Plusieurs données ont été présentées, notamment le fait que près d'un cinquième des personnes migrant pour le travail dans le monde sont victimes de travail forcé et qu'on retrouve 1,5 million de victimes de cette forme d'exploitation en Occident. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le nombre de victimes de travail forcé est passé de 12,3 millions en 2005 à 20,9 millions en 2012.

Politiques d'immigration

En outre, les politiques d'immigration de plus en plus sélectives dans les pays industrialisés augmentent le risque d'exploitation des travailleurs migrants. À titre d'exemple, les programmes de travailleurs étrangers canadiens encouragent le recours à une main-d'œuvre immigrante que ce soit dans le domaine de l'agriculture, des services comme la restauration, de la construction ou du travail domestique. Les femmes sont surreprésentées dans ces emplois précaires.

Ces programmes sont en expansion depuis quelques années, de

sorte que les travailleurs migrants temporaires occupent le tiers des nouveaux emplois au Canada. De plus, la précarité de leur statut d'immigration et la dépendance à leur employeur, leur font craindre les conséquences s'ils dénoncent les situations d'exploitation. De plus, il y a peu d'inspection des conditions de travail auxquelles ils sont soumis.

Recommandations

Bien que le Canada ait entrepris des actions pour lutter contre la traite des personnes qui incluent le travail forcé, les besoins et la protection des victimes ne sont que très partiellement pris en compte. Par exemple, le permis de séjour temporaire (PST) offert aux victimes de traite n'assure qu'un statut temporaire. L'approche privilégie la lutte à la criminalité plutôt que s'attaquer aux enjeux de droits humains.

Plusieurs recommandations ont été proposées par des organisations telles que le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI) pour venir en aide aux victimes de travail forcé et prévenir les situations d'exploitation. Le CTI recommande une réforme des programmes de travailleurs étrangers temporaires, notamment l'abolition du lien de dépendance à l'employeur, l'inclusion de l'ensemble de ces travailleurs



Photo : SSA

et travailleuses aux mesures de protection des droits du travail peu importe le statut. De plus, des inspections devraient être mises en place sur les lieux de travail, sans attendre les plaintes de travailleurs.

Cela dit, il est essentiel d'aller au-delà des programmes de travail temporaire pour agir plus largement sur le système d'immigration en l'étendant aux travailleurs dans les secteurs peu qualifiés, reconnaissant la contribution de ces derniers à la société canadienne. Finalement, sensibiliser la population et les dirigeants au phénomène des réfugiés économiques et s'attaquer aux facteurs structurels qui le sous-tendent sont des pas nécessaires pour le respect des droits de l'ensemble des travailleurs.

Collaboration Sandrine Sarradet

* Les présentations PowerPoint sont disponibles en ligne au www.cathii.org ●

Portrait du proxénétisme et de la traite au Québec

Le Service du renseignement criminel du Québec (SRCQ) a publié en septembre dernier un portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes.

Le contenu de ce document s'appuie principalement sur des informations obtenues par les différents services de police dans le cadre d'un processus de renseignement.

Les objectifs de ce document sont de clarifier les différentes interprétations décrivant les activités en lien avec l'exploitation sexuelle telles que proxénétisme, prostitution et traite de personnes. Il offre

aussi un portrait des proxénètes et des victimes.

Les informations clés du document sont:

- Les proxénètes opèrent souvent seuls, mais peuvent avoir des liens avec les gangs de rue.
- Les femmes sont aussi des proxénètes.
- Près de 40% des victimes sont mineures.

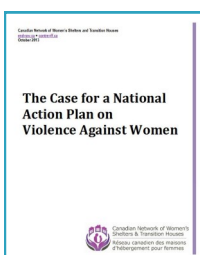
Le document s'adresse surtout aux agents d'application de la loi. Toutefois, il offre un aperçu des pratiques et des principaux

aspects de ce crime et surtout soulignent les impacts pour les victimes.

Le document est disponible en ligne. Sur le site du ministère de la [Sécurité publique du Québec](#). ●



Plan d'action national contre la violence faite aux femmes



Le Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes demande la mise en place d'un plan d'action national

de lutte contre la violence faite aux femmes.

Cette revendication fait suite à la publication d'un rapport, *The Case for a National Action Plan on Violence Against Women*, examine les éventuelles lacunes des politiques et des lois liées à la violence faite aux femmes au Ca-

nada. Ce rapport conclut qu'en l'absence d'un Plan d'action national, les réponses à la violence faite aux femmes au Canada sont largement fragmentées, souvent inaccessibles et peuvent servir à entraver plutôt qu'à améliorer la sécurité des femmes.

Le rapport examine en profondeur les politiques, lois et plans d'action concernant la violence faite aux femmes dans l'ensemble des provinces et territoires; les ressources

allouées à la protection; et au soutien des survivantes et la prévention de la violence faite aux femmes. Le rapport présente des arguments en faveur d'un Plan d'action national de lutte contre la violence faite aux femmes au Canada.

La traite des femmes constitue une forme de violence dont les femmes sont les principales victimes.

Le rapport est disponible en anglais et un sommaire en français est disponible en ligne sur le site du [Réseau](#). ●

PROCHAIN NUMÉRO

- Forum pancanadien sur la traite
- Activités des membres

Pour nous joindre :

info@cathii.org

www.cathii.org

Blogue : nouvellescathii.blogspot.com/

Facebook : www.facebook.com/CATHII.info

Twitter : twitter.com/Cathii_info